

**Entretien** Cédric Bosaro, de la Mission pilotage et relations avec les délégations régionales et les instituts (MPR) du CNRS, présente le plan d'action Europe.

# Simplifier la gestion des projets européens

PROPOS RECUEILLIS PAR CHARLINE ZEITOUN

## Cet automne, le CNRS a réactualisé son plan d'action Europe. De quoi s'agit-il ?

**Cédric Bosaro :** Il s'agit de mesures pour améliorer et faciliter la gestion des contrats du Programme-cadre de recherche et développement (PCRD) de la Commission européenne, et ce pour tous les acteurs du CNRS (chercheurs, directeurs d'unité, délégations, etc.). Complexes, ces projets réclament en effet un formalisme bien particulier exigé par la Commission, qui les cofinance. Un audit réalisé en 2008 par cette dernière avait montré les difficultés du CNRS pour répondre correctement à ce formalisme et avait suscité un certain émoi parmi les chercheurs concernés. Pour y remédier, un premier plan d'action avait donc été mis en œuvre dès 2009. Aujourd'hui, le nouveau plan vise à poursuivre les efforts sur les points qui présentent des marges d'amélioration, tout en tenant compte de l'évolution des exigences de la Commission et de nos échanges avec ses services.

## Quels sont les volets de ce plan ?

**C. B. :** Le premier concerne une réorganisation interne. Le CNRS a mis en place dans les délégations régionales des cellules-contrats spécialisées pour accompagner les laboratoires dans la gestion des contrats européens. Et, pour les y aider, nous avons créé au siège de l'organisme un réseau de correspondants Europe de tous les pôles de la Direction générale déléguée aux ressources

(DGD-R). Le deuxième volet concerne la formation : un plan spécifique vise à assurer une sensibilisation des directions et des formations *ad hoc* de toutes les filières professionnelles. Un troisième volet porte sur la mise en place d'un dispositif de contrôle. Enfin, nous modernisons également les outils et les méthodes à la disposition des personnels impliqués.

## L'un de ces outils a justement été mis en ligne en octobre...

**C. B. :** Oui, il s'agit du guide Europe, accessible à tous les personnels CNRS sur le Web. Il détaille les différents cas de figure et offre les textes juridiques nécessaires, européens ou internes, au suivi des contrats européens et à l'établissement des rapports demandés. Par exemple, pour l'embauche d'une personne en CDD, nous présentons chaque étape, acteur par acteur, depuis la demande administrative jusqu'au paiement de l'agent. Le guide se veut pédagogique, évolutif et sera régulièrement enrichi par de nouvelles fiches.

## Pourquoi ne pas plutôt simplifier ce formalisme administratif ?

**C. B. :** C'est bien notre objectif. La Commission s'y était engagée, et le CNRS participe naturellement au débat en cours sur les règles du prochain programme européen Horizon 2020. En attendant, l'établissement ne peut s'exposer au risque de sanctions financières en ignorant ce que la Commission exige dans le cadre actuel des textes.

## Pour finir, quel message souhaiteriez-vous faire passer ?

**C. B. :** Pour l'heure, nous sommes conscients des contraintes qui pèsent encore sur les chercheurs et sur les

gestionnaires impliqués dans ces projets. Dans le cadre du plan d'action, les délégations font remonter les difficultés aux directions. Celles-ci sont à présent organisées pour apporter des réponses appropriées, mais du temps sera nécessaire pour apprécier le résultat de toutes les actions entreprises. Cela ne doit toutefois pas nous faire perdre de vue l'objectif de ces collaborations européennes : elles permettent aux chercheurs d'appartenir aux meilleurs réseaux européens et de participer à de grands projets dans les thématiques stratégiques de l'Union. D'où l'importance de maintenir la mobilisation de tous autour des objectifs du plan d'action Europe du CNRS.

## EN LIGNE

> <http://guidepcrd7.dsi.cnrs.fr/>



→ Le login et le mot de passe sont à demander à la cellule-contrats, rattachée au service du partenariat et de la valorisation (SPV) de chaque délégation.

## CONTACT :

Mission pilotage et relations avec les délégations régionales et les instituts, Paris  
**Cédric Bosaro**  
 > [cedric.bosaro@cnrs-dir.fr](mailto:cedric.bosaro@cnrs-dir.fr)